

## **LE COLLECTIF MONTJEAN INFORME DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU DATA CENTER AMAZON A WISSOUS**

Un data center ou centre de données, jouxtant le centre-ville de Wissous est en développement : c'est une infrastructure composée d'un réseau d'ordinateurs et d'espaces de stockage qui permet aux entreprises d'organiser, traiter, stocker et entreposer de grandes quantités de données. Ces infrastructures sont des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE) c'est-à-dire **qu'elles sont susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.**



Localisation du data center (1 Boulevard Arago)

### **Analyse détaillée de l'impact environnemental :**

- Impact environnemental artificiellement minimisé par la stratégie de dépôt des dossiers
- De ce fait, **absence de mise en place de mesures environnementales**
  - Absence de vérification de l'efficacité des protections anti bruit avant installation
  - Absence de contrôle permanent des rejets des cheminées pendant l'utilisation des groupes électrogènes
  - Rejet de l'intégralité de la chaleur fatale du data center dans l'environnement sans projet de récupération
- **Consommation d'électricité équivalente à celle d'une ville de 60000 habitants [1]**
- **Respect non explicite de la loi sur l'eau**
- **Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** cette révision, votée le 29 septembre et qui fera l'objet d'une consultation, pourrait permettre la construction d'Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) aux abords de la ville, ce qui n'est pas possible avec le PLU actuel. L'agrandissement du data center serait dès lors possible ainsi que l'implantation de la plateforme logistique sur l'ex-terrain de karting (6 bd Arago) dont le permis de construire vient d'être déposé. Cette dernière représentant un trafic quotidien supplémentaire de 68 poids-lourds et 94 véhicules.

La construction du data center a été programmée en 3 phases

- Phase 1 déjà construite → Puissance de 19,5 MegaWatt (MW)
- Phase 2 en attente de validation de la révision du PLU (Plan local d'Urbanisme) → Puissance de 49,5 MW
- Phase 3 à venir → Puissance pour l'heure inconnue.

Selon l'article du Journal du Net du 18/10/2022, la puissance finale (somme des 3 phases) sera de 83 MW.

### Stratégie du dépôt de dossier

Amazon a présenté un projet en « découpant » le dossier en trois phases, chacune inférieure à 50 MW. Procédant ainsi, chaque phase n'est soumise qu'au régime de l'enregistrement des ICPE. Mais le projet réellement prévu aura une puissance finale de 83MW, ce qui le met sous l'obligation d'une demande d'autorisation des ICPE, législation beaucoup plus contraignante en matière d'environnement.

Il est noté qu'en cas de recours devant un tribunal, c'est l'unité du projet qui est prise en compte : il est alors condamné à procéder à une demande d'autorisation, obligation davantage favorable aux citoyens.

### Impact environnemental

- Le bruit

Il est dit que les nuisances sonores générées par les groupes électrogènes seront atténuées par des mesures prises par Amazon. Toutefois, aucune étude acoustique n'a été commanditée pour s'assurer que le niveau de bruit pendant le fonctionnement des groupes électrogènes sera réellement conforme, de jour comme de nuit, aux exigences. **La vérification ne sera faite qu'à la mise en route du data center.**

- La consommation de fuel

Pour suppléer à d'éventuelles coupures d'électricité (problème réseau ou délestage), 15 groupes électrogènes sont prévus avec un stockage enterré de **400 m<sup>3</sup> de fuel**. Ces groupes électrogènes utiliseront à minima pour tester leur bon fonctionnement **108 tonnes de fuel /an** ce qui fait 416 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. A titre de comparaison cela équivaut à **1,6 millions de km en voiture** ou **416 vols aller/retour Paris-New-York par passager**.

**Les polluants (NO<sub>x</sub>, SO<sub>2</sub>, poussières)** rejetés par les 6 cheminées de 18 mètres de haut **ne seront contrôlés que tous les 5 ans.**

- La chaleur fatale (ou chaleur de récupération)

Le fonctionnement des ordinateurs rassemblés dégagera une énorme quantité de chaleur qu'il serait possible d'utiliser, ce qui n'est pas prévu à Wissous. A titre d'exemple, la chaleur produite par le data center d'Equinix de Saint Denis sera valorisée dans le chauffage d'une piscine, de commerces et logements et alimentera une serre sur le toit pour cultiver fruits et légumes [2] et [3].

**Le data center de Wissous rejettera toute la chaleur fatale dans la nature.**

- Utilisation de gaz à effet de serre

Amazon a fait le choix de remplir les circuits de réfrigération **avec 4,5 tonnes de gaz ayant, en cas de fuite, un impact avéré sur le réchauffement climatique** (il s'agit du R134a). Des solutions alternatives existent et notamment les refroidissements à l'eau glycolée. A terme (2030), l'usage de ce gaz sera interdit par l'Union européenne [4].

**Le Collectif Montjean, composé d'associations et de citoyens des villes de Fresnes, Wissous et Rungis a vocation à être interlocuteur actif dans le cadre de ce projet.**

**Ces informations veulent sensibiliser l'ensemble des habitants des trois villes ainsi que leurs élus.**

email : [collectifmontjean@gmail.com](mailto:collectifmontjean@gmail.com)

Adresse postale : 5 rue Sainte Geneviève 94150 RUNGIS

[1] <https://www.fournisseurs-electricite.com/guides/consommation/consommation-electrique-moyenne>

[2] <https://www.usinenouvelle.com/article/equinix-construira-son-dixieme-centre-de-donnees-francais-a-saint-denis.N1774257>

[3] <https://www.radioclassique.fr/environnement/sobriete-energetique-ce-data-center-va-redistribuer-sa-chaleur-a-la-ville-de-saint-denis/>

[4] <https://franfinance.com/actualites/reglementation-europeenne-sur-le-froid-anticiper-les-changements-a-venir/>